



COMMUNIQUE AGREMENT EXPORTATEURS/ACHETEURS
CAMPAGNE 2017-2018

Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs économiques retardataires, désireux d'exercer la profession d'exportateur/d'acheteur de café et de cacao au cours de la campagne 2017-2018, à compléter et/ou à déposer leur dossier de demande exceptionnelle d'agrément.

Les dossiers sont reçus du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h au **20^{ème} étage porte 20.23 Service Juridique, Régulation et Organisations Internationales (Agrément Exportateur)**, et au **19^{ème} étage porte 19.06 (Agrément Acheteur)**, du **14 au 23 novembre 2017** délai de rigueur.

Pour toute information complémentaire, contacter Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

Tél. : (225) 20 20 28 43/20 20 27 77/20 20 27 95

Tél : (225) 20 20 27 93/20 20 27 19

La Direction Générale